

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Arrêté du 2 janvier 2025 fixant au titre de l'année 2025 le nombre de postes offerts au concours interne de recrutement de conseillers techniques et pédagogiques supérieurs

NOR : SPOH2434200A

Par arrêté de la ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative en date du 2 janvier 2025, le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2025, au concours interne pour le recrutement de conseillers techniques et pédagogiques supérieurs est fixé à 8 réparti comme suit :

Domaine « sport » : 7 postes ;

Domaine « jeunesse, éducation populaire et vie associative » : 1 poste.